Règlement de la maison

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre maison de vacances et nous sommes convaincus que vous passerez un agréable séjour dans la ville de Gand en perpétuelle effervescence. Nous sommes adeptes d'un magnifique principe : “ma liberté s'arrête là où commence celle de l'autre.” Si vous aussi, vous adoptez cette philosophie, tout se passera comme dans le meilleur des mondes.

1. Tout le bâtiment est entièrement non-fumeur. Il vous est bien entendu possible de fumer sur la terrasse. Nous vous prions de bien vouloir déposer vos mégots dans le cendrier. Veuillez également vider le cendrier dans le sac poubelle jaune mais que 12 h après l'avoir utilisé.
2. A cause du risque d'incendie, il est interdit de faire du feu sur les terrasses.
3. Les animaux domestiques ne sont pas admis.
4. La consommation d'électricité, de gaz et d'eau est comprise dans le prix de la location. Veuillez utiliser l'énergie de manière rationnelle, ayez le geste écologique. Des consommations extrêmement élevées peuvent être facturées.
5. L'utilisation de la radio et de la télévision est bien entendu autorisée, à condition de ne pas déranger vos colocataires et les voisins. La Pluimstraat est une rue particulièrement calme à deux pas du centre historique. Ce qui est exceptionnel en ville. Les voisins sont des résidents permanents qui ne sont pas en vacances. Nous vous demandons donc avec insistance de ne pas les déranger. Le tapage nocturne entre 22 h et 8 h est de toute façon interdit.
6. Le locataire gère l'habitation en “bon père de famille”.
7. L'habitation est louée à usage personnel et sera par conséquent uniquement utilisée par le locataire.
8. Il est interdit de coller ou d'apposer des affiches et de la publicité aux murs et aux portes.
9. Le nombre de personnes ne peut excéder le nombre communiqué.
10. Il est interdit de déplacer des meubles.
11. En cas de graves écarts de conduite, le loueur est habilité à obliger le groupe de quitter l'habitation endéans les deux heures sans dédommagement aucun.

12. En réglant la facture des arrhes, le locataire accepte de respecter sans réserve le règlement de la maison ChilloutGent. Il préserve le loueur de tout dommage en ne respectant pas ledit règlement.

En arrivant :

1. L'entrée de l'habitation est entièrement électronique. Le code reçu est valable pour la porte d'entrée et les portes intérieures pour lesquelles la location a été payée.
2. Veuillez brancher le réfrigérateur.
3. Si nécessaire, augmentez la température du thermostat (de préférence 21°). Pour ce faire, veuillez tourner le bouton jusqu'à ce que 21° apparaisse et appuyez ensuite sur OK. Il se peut que vous deviez réitérer cette manipulation le jour suivant.
4. Vérifiez si tout vous semble en ordre. Sinon, nous vous prions de bien vouloir nous contacter au +32478/24 41 29.
5. Des dégâts au niveau de l'habitation ou de l'appareillage doivent être communiqués à l'arrivée, sinon le locataire sera tenu pour responsable des dégâts éventuels en partant.
6. Vous trouverez un classeur informatif dans l'habitation avec tous les manuels d'utilisation des appareils, un inventaire et quelques informations générales. Veuillez remettre ce classeur à sa place pour que le locataire suivant puisse également l'utiliser.
7. Dans la poubelle se trouve un sac poubelle de la Ville de Gand. Si nécessaire, vous trouverez 1 sac en réserve à côté du matériel de nettoyage. Veuillez déposer les PMC et le verre (rincé) dans le bac prévu à cet effet.
8. L'habitation est entièrement équipée d'un système de détection incendie doté d'une sirène interne. Le classeur informatif contient un plan d'évacuation.
9. L'espace technique n'est pas accessible aux locataires.

En partant :

1. Veuillez nettoyer l'habitation à la fin de votre séjour. Cela implique également le nettoyage de la cuisine et des appareils. Veillez également à avoir fait la vaisselle.
2. Rassemblez le linge de lit (housse de couette, taie, drap de dessous) des chambres louées dans la cuisine de l'habitation.
3. Videz les poubelles dans le sac jaune, les PMC et le verre (rincé) dans le bac prévu à cet effet. Veuillez sortir le sac jaune noué sur la terrasse.
4. Placez le thermostat à nouveau sur le réglage initial en appuyant sur OK.
5. Veillez à fermer tous les robinets et à débrancher tous les appareils.
6. Débranchez le réfrigérateur et laissez la porte ouverte.
7. Fermez toutes les fenêtres.
8. Si vous avez cassé quelque chose, prière de nous le communiquer avant votre départ: +32478/24 41 29
9. N'oubliez pas de refermer toutes les portes électroniquement. Pour ce faire, tapez votre code après avoir fermé la porte. Cela ne vaut pas pour la porte extérieure.

Si vous avez encore des remarques permettant de rendre votre séjour encore plus agréable, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Nous nous efforçons de faire tout notre possible afin de vous satisfaire tout comme les prochains locataires. Nous espérons pouvoir vous accueillir à nouveau.

Merci d'avance et nous vous souhaitons de profiter pleinement de votre séjour

Veerle et Gino